



Amilure

Les Amis de la Montagne de Lure

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

À remplir par l'adhérent et à conserver par l'Association

Prénom 1 Nom 1

(Prénom 2 Nom 2)

(Personne morale)

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Email

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre ou renouveler mon adhésion à l'Association :

LES AMIS DE LA MONTAGNE DE LURE

Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association (voir : <https://www.amilure.com/organisation-et-statuts>). Je déclare m'engager à respecter toutes les obligations des membres de l'association qui y figurent.

Montant de la cotisation

☐ Adhérent : 10€ ☐ Couple : 15€ ☐ Personne Morale : 50€

☐ Bienfaiteur :€ (100€ minimum)

Dans le cas d'une adhésion de bienfaiteur, celui-ci peut préciser le ou les actions de l'association auxquelles il souhaite que sa donation soit affectée (dans le doute, contactez l'association : amilure04@gmail.com) :

Action :

Pour mémoire, l'association LES AMIS DE LA MONTAGNE DE LURE est une association d'intérêt général. Les dons peuvent donc être défiscalisés à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises (voir www.impots.gouv.fr).

Fait à le

Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.